

1. Identification du produit et de l'entreprise

| | | |
|--|--|--|
| Identificateur du produit | Lubrifiant pour engrenages KLONDIKE SAE 85W-140 GL-5 | |
| Version n° | 02 | |
| Date de publication | 07-février-2017 | |
| No CAS | Mélange | |
| Code du produit | 85W-140 GL-5 | |
| Usage du produit | Lubrifiant pour engrenages | |
| Renseignements sur le fabricant | KLONDIKE Lubricants Corporation 3078 275th Street Langley, BC V4W 3L4 Canada info@klondikelubricants.com www.klondikelubricants.com Information générale 1-877-293-4691 Chemtrec (aux É.-U) 1-800-424-9300 Chemtrec (International) 1-703-527-3887 | |
| Fournisseur | Se référer au fabricant | |

2. Identification des risques

| | |
|--|--|
| Vue d'ensemble des mesures d'urgence | ATTENTION Peut irriter les voies respiratoires. Peut être nocif en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Peut causer une légère irritation de la peau et des yeux. |
| Effets potentiels sur la santé | |
| Voies d'exposition | Inhalation. Ingestion. Contact avec la peau. Contact avec les yeux. |
| Yeux | Peut causer une légère irritation des yeux. |
| Peau | Risque de causer une légère irritation de la peau en cas de contact prolongé. |
| Inhalation | Absorption cutanée : Ne devrait pas être absorbé par la peau. Risque de causer l'irritation du nez, de la gorge et de la voie respiratoire supérieure. |
| Ingestion | L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Risque d'être un danger à l'aspiration. L'aspiration dans les poumons lors de déglutition ou de vomissement peuvent causer une pneumonie chimique qui peut être fatale |
| Effets chroniques | Le contact fréquent ou prolongé peut causer un dégraissage et un dessèchement de la peau, entraînant une gêne et une dermatite. |
| Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés | Non disponible. |

3. Composition / Information sur les Ingrédients

| Composants non dangereux | No CAS | Pour cent |
|---|---------------|------------------|
| DISTILLAT (DE PETROLE), PARAFFINE LOURDE HYDROTRAITEE | 64742-54-7 | 80 - 90 |

4. Mesures de premiers soins

| | |
|-------------------------------------|--|
| Procédures de premiers soins | |
| Inhalation | Non disponible. |
| Contact cutané | Non disponible. |
| Contact avec les yeux. | Non disponible. |
| Ingestion | Appeler immédiatement le médecin ou le centre antipoison. Ne jamais faire avaler quelque chose à une victime inconsciente ou souffrant de convulsions. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons. |
| Conseils généraux | Danger par aspiration |

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

| | |
|--|--|
| Indice d'inflammabilité | Les contenants fermés risquent d'éclater si exposé à une chaleur excessive ou aux flammes à cause de l'accumulation de la pression interne. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre au niveau du sol. Les vapeurs peuvent se diffuser jusqu'à une source d'inflammation éloignée puis provoquer un retour de flamme. |
| Agents extincteurs | |
| Agents extincteurs appropriés | Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique sèche. Dioxyde de carbone (CO ₂). |
| Méthodes d'extinction inappropriées | Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie. |
| Équipement/directives de lutte contre les incendies | Aérer la zone contaminée. Comme lors de tout incendie, porter un équipement respiratoire autonome pressurisé, conformément au MSHA/NIOSH (Administration pour la Sécurité et la Santé dans les Mines/Institut National pour la Sécurité et la Santé au Travail) (approuvé ou équivalent) Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain |
| Données sur l'explosibilité | |
| Sensibilité aux décharges électrostatiques | Non disponible. |
| Sensibilité aux chocs | Non disponible. |
| Produits de combustion dangereux | Oxydes de carbone. oxydes de soufre. Oxydes de phosphore. NOx. Hydrocarbures. |

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

| | |
|---|---|
| Précautions individuelles | Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, d'avoir des torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Éviter l'inhalation de vapeurs et d'aérosols. S'assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8. |
| Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage | Le produit n'est pas miscible avec l'eau et se dispersera sur la surface de l'eau. Déversement accidentel important : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Recouvrir d'une feuille de plastique pour empêcher la dispersion. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Déversement accidentel peu important: Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle. Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13. |

7. Manipulation et entreposage

| | |
|--------------------|---|
| Manutention | Ne pas manipuler, entreposer ni ouvrir à proximité d'une flamme nue, de sources de chaleur ou de sources d'inflammation. Protéger le produit du soleil. Ne pas ingérer. Éviter l'inhalation de vapeurs et d'aérosols. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. |
| Entreposage | Garder sous clef. Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10). |

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

| | |
|---|--|
| Limites d'exposition professionnelle | Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients. |
| Valeurs limites biologiques | Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients. |
| Mécanismes techniques | Bonne ventilation en générale (habituellement 10 changements d'air à l'heure) doit être effectuée. La ventilation doit être suffisante pour enlever et empêcher efficacement l'accumulation de poussières ou d'émanations susceptibles d'être créées lors du maniement ou du traitement thermique. |

Équipement de protection individuelle

| | |
|--------------------------------------|--|
| Protection du visage/des yeux | En cas de risque de contact, le port de lunettes de sécurité à écrans latéraux est conseillé. Installer des douches oculaires d'urgence et des douches déluges dans la zone de travail immédiate. |
| Protection de la peau | Porter des vêtements de protection appropriés pour protéger contre les éclaboussures et la contamination. |
| Protection respiratoire | Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations atmosphériques en-dessous des limites d'exposition recommandées (où applicable) ou à un niveau acceptable (dans les pays où les limites d'exposition ne sont pas établies), un respirateur homologué doit être porté. Demandez conseil aux spécialistes en protection respiratoire. |
| Protection des mains | Porter des gants appropriés et résistant aux produits chimiques. Obtenir les conseils des fournisseurs de gants. |

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

| | |
|--|--------------------------|
| État physique | Liquide. |
| Forme | Liquide. |
| Couleur | Ambre foncé. |
| Odeur | Légère odeur de pétrole. |
| Seuil de perception de l'odeur | Non disponible. |
| pH | Non disponible. |
| Tension de vapeur | Non disponible. |
| Densité de la vapeur | > 12 |
| Point d'ébullition | Non disponible. |
| Point de fusion/point de congélation | Non disponible. |
| Solubilité (eau) | Insoluble |
| Densité | Non disponible. |
| Densité relative | Non disponible. |
| Point d'éclair | 180.0 °C (356 °F) |
| Limites d'inflammabilité dans l'air, supérieures, % en volume | Non disponible. |
| Limites d'inflammabilité dans l'air, inférieures, % en volume | Non disponible. |
| Température d'auto-inflammation | Non disponible. |
| Taux d'évaporation | Non disponible. |
| Viscosité | 350 cSt |
| Coefficient de répartition (n-octanol/eau) | Non disponible. |

10. Stabilité chimique et données sur la réactivité

| | |
|--|---|
| Stabilité chimique | Non disponible. |
| Conditions à éviter | Éviter les températures supérieures au point d'éclair. Contact avec des matériaux incompatibles. Ne pas utiliser dans des secteurs sans ventilation adéquate. |
| Matériaux incompatibles | Les agents oxydants forts. |
| Produits de décomposition dangereux | Oxydes de carbone. Oxydes de phosphore. Oxydes de soufre. NOx. Hydrocarbures. |
| Risque de réactions dangereuses | Non disponible. |

11. Renseignements toxicologiques

Données toxicologiques

| Composants | Espèces | Résultats D'essais |
|--|--|---------------------------------|
| DISTILLAT (DE PETROLE), PARAFFINE LOURDE HYDROTRAITEE (CAS 64742-54-7) | | |
| Aiguë | | |
| <i>Cutané</i> | | |
| DL50 | Lapin | > 5000 mg/kg |
| <i>Inhalation</i> | | |
| CL50 | Rat | > 5 mg/l, 4 heures (brouillard) |
| <i>Orale</i> | | |
| DL50 | Rat | > 15000 mg/kg |
| Effets aigus | Peut provoquer une irritation du tractus gastro-intestinal. Peut irriter les voies respiratoires. Le produit peut présenter un risque d'aspiration, en cas d'ingestion de grandes quantités et causer des lésions pulmonaires mettant en danger la vie de la victime. L'aspiration dans les poumons lors de déglutition ou de vomissement peuvent causer une pneumonie chimique qui peut être fatale | |
| Sensibilisation | N'est pas sensé être un sensibilisateur respiratoire ou cutané. | |
| Effets chroniques | Non disponible. | |
| Cancérogénicité | Ce produit n'est pas considéré comme un carcinogène par l'IARC, l'ACGIH, le NTP et l'OSHA. | |
| Corrosion et/ou irritation de la peau | Peut irriter la peau. | |
| Graves lésions/irritation aux yeux | Le contact direct risque de causer une très légère irritation ou rougeur temporaire. | |
| Mutagénicité | Il n'existe pas de données indiquant que ce produit, ou tout composant présent à des taux supérieurs 0,1%, soit mutagène ou génotoxique. | |
| Effets sur la reproduction | On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le développement. | |
| Tératogénicité | Ce produit n'est pas censé être tératogène. | |
| Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés | Non disponible. | |

12. Données écologiques

Données écotoxicologiques

| Produit | Espèces | Résultats D'essais |
|--|--|----------------------------------|
| Lubrifiant pour engrenages KLONDIKE SAE 85W-140 GL-5 | | |
| Aquatique | | |
| <i>Aiguë</i> | | |
| Crustacés | CE50 Daphnia | 10000 mg/l, 48 heures estimation |
| Poisson | CL50 Poisson | 100 mg/l, 96 heures estimation |
| Composants | | |
| Espèces | | |
| Résultats D'essais | | |
| DISTILLAT (DE PETROLE), PARAFFINE LOURDE HYDROTRAITEE (CAS 64742-54-7) | | |
| Aquatique | | |
| <i>Aiguë</i> | | |
| Crustacés | CE50 Puce d'eau (daphnia magna) | > 10000 mg/l, 48 heures |
| Poisson | CL50 Vairon à grosse tête ((Pimephales promelas) | > 100 mg/l, 96 heures |
| <i>Chronique</i> | | |
| Crustacés | NOEC (concentration sans effet observé) Puce d'eau (daphnia magna) | 10 mg/l, 21 Jours |
| Écotoxicité | Non disponible. | |
| Effets sur l'environnement | Non disponible. | |
| Toxicité aquatique | Non disponible. | |

Persistance et dégradation Distillats légers (pétrole), hydrotraitement paraffiniques lourds n'est pas considérée comme facilement biodégradable.

Mobilité dans l'environnement Le produit n'est pas miscible avec l'eau et se dispersera sur la surface de l'eau.

13. Données sur l'élimination du produit

Instructions pour l'élimination Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des déchets autorisé.

Déchets des résidus / produits non utilisés Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur. Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination).

Emballages contaminés Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Comme les récipients vides peuvent contenir des résidus de produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient.

14. Informations relatives au transport

TMD

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IATA

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IMDG

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

15. Information sur la réglementation

Situation SIMDUT Non contrôlé

Inventaires Internationaux

| Pays ou région | Nom de l'inventaire | En stock (Oui/Non)* |
|--------------------------|---|---------------------|
| Australie | Inventaire australien des substances chimiques (AICS) | Oui |
| Canada | Liste intérieure des substances (LIS) | Oui |
| Canada | Liste extérieure des substances (LES) | Non |
| Chine | Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC) | Oui |
| Europe | EINECS (Inventaire européen des produits chimiques commercialisés) | Oui |
| Europe | Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS) | Non |
| Japon | Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS) | Non |
| Corée | Liste des produits chimiques existants (ECL) | Oui |
| Nouvelle-Zélande | Nouvelle-Zélande - Inventaire | Oui |
| Philippines | Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS) | Oui |
| États-Unis et Porto Rico | Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques) | Oui |

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence. Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Renseignements divers

Classification HMIS® Santé: 1
Inflammabilité: 1
Danger physique: 0

Classements NFPA Santé: 0
Inflammabilité: 1
Instabilité: 0

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans ce document ont été rédigées sur la base de nos meilleures connaissances et expériences disponibles, et sont offertes pour votre considération et pour vous guider en cas d'exposition à ce produit. Le KLONDIKE Lubricants Corporation décline toute garantie expresse ou implicite et n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des données contenues dans ce document. Les données dans le présent document ne s'appliquent pas à l'utilisation avec tout autre produit ou dans un autre procédé. Ce document ne peut être changé, ou modifié de quelque façon que ce soit sans la permission exprimée de < KLONDIKE Lubricants Corporation.

Les renseignements contenus dans cette fiche ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles.

Cette fiche technique signalétique comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s) :

Identification du produit et de l'entreprise : Identification du produit et de l'entreprise

Composition / renseignements sur les ingrédients : Sommaire des composants

Propriétés physiques et chimiques : Propriétés multiples

Bibliographie

Non disponible.

Legend to abbreviations and acronyms used in the SDS

Non disponible.